



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Séance extraordinaire du 6 octobre.**

*ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD*

**Le 6 octobre 2022 à 8h45**

**PRÉSENTS:**

Madame Geneviève Allaire, directrice  
Madame Karine Santerre, secrétaire  
Madame Marie-Pierre Décoste, tech. SDG  
Madame Nathalie Desjardins, enseignante  
Madame Chantal Langlois, enseignante  
Madame Marylou Leclerc, orthophoniste  
Madame Joannie Boyer, présidente  
Madame Krystel Beluse, vice-présidente  
Madame Cathryn Thibert, parent substitut  
Monsieur Simon Nadeau, parent

**ABSENT(s):**

Nathalie Thomas, enseignante  
Madame Tasha Adams, parent

**PUBLIC:** aucun

**SECRÉTAIRE :** Karine Santerre

\*\*\*\*\*

**1. MOT DE BIENVENUE**

Geneviève souhaite la bienvenue aux membres et présente les nouveaux membres.

**2. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE**

Karine étant la secrétaire de l'école a été désigné comme secrétaire du conseil.

**3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM**

Toutes les personnes nécessaires au déroulement du conseil sont présentes.



**4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été lu par Geneviève. Plusieurs points ont été ajoutés à l'ordre du jour.

- Travaux dans les rues à St-Édouard
- Formation obligatoire du C.É. pour les nouveaux.
- Photos scolaires
- Courriels
- Micro-onde
- Lignes dans la cour d'école

Simon propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**CE22/23-01**

**5. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT**

Le poste de présidente sera pourvu par Joannie Boyer.

Proposé par Krystel Beluse

Adopté à l'unanimité.

**CE22/23-02**

**6. ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT**

Le poste de vice-présidente sera pourvu par Krystel Beluse.

Proposé par Joannie Boyer

Adopté à l'unanimité.

**CE22/23-03**

**7. NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ.**

Unanimentement, on propose Vanessa Laplante comme représentante de la communauté.

Adopté à l'unanimité.

**CE22/23-04**

**8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Geneviève demande à chaque membre du C.É. de remplir le document de la CSS pour la dénonciation d'intérêts. Le document est dument rempli et signé par tous.



## 9. DOSSIERS MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION :

### 9.1 REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENT

Geneviève demande s'il y aurait une personne qui serait intéressée à aller aux comités de parents, qui ont lieu à la CSS, et de nous rapporter l'information.

Krystel se propose d'y aller.

Approuvé à l'unanimité.

**CE22/23-05**

### 9.2 FORMATION D'UN O.P.P (ORGANISME PARTICIPATION-PARENTS)

Geneviève demande aux membres s'ils veulent créer un O.P.P pour l'école.

Les membres proposent de ne pas faire d'O.P.P. mais de faire appel à des parents-bénévoles via courriel à chaque activité.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**CE22/23-06**

### 9.3 APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE – DÉPÔT | À APPROUVER À LA PROCHAINE SÉANCE

Geneviève enverra, via courriel, les règles de régie interne. Chacun devra la lire de façon individuelle et devra, à la prochaine rencontre, l'approuver.

### 9.4 ADOPTION DU BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DU CÉ (400\$)

Geneviève explique aux membres que ce 400\$ pourrait servir à déboursier pour des frais de gardiennage et/ou de déplacement pour assister au CÉ.

Nathalie D. propose l'adoption du budget de 400\$.

Adopté à l'unanimité.

**CE22/23-07**

Les membres proposent aussi de faire comme l'an passé et d'offrir ce 400\$ en bourse aux élèves à la fin de l'année scolaire.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

**CE22/23-08**



## 9.5 CALENDRIER DES RENCONTRES

Geneviève présente l'horaire et l'affiche à l'écran. Il y a 5 rencontres minimales auxquels les membres doivent se présenter au CÉ.

- Mardi le 18 octobre
- Mardi le 13 décembre
- Mardi le 21 février
- Mardi le 18 avril
- Mardi le 30 mai

Geneviève propose de canceler la rencontre du 18 octobre étant donné que les membres se sont rencontrés en CÉ extraordinaire le 6 octobre.

Accepté à l'unanimité.

**CE22/23-09**

Simon propose que les CÉ se fassent les mercredis au lieu des mardis.

Proposition acceptée par tous, donc les nouvelles dates des CÉ sont :

- Mercredi le 16 novembre à 18h45
- Mercredi 14 décembre à 18h45
- Mercredi 22 février à 18h45
- Mercredi 19 avril à 18h45
- Mercredi 31 mai à 18h45

**CE22/23-10**

## 9.6 ACTIVITÉS ET SORTIE ÉDUCATIVES

Geneviève présente et affiche le document des propositions d'activités des enseignants pour l'année scolaire 2022-2023. Le budget est de 5116\$, soit environ 30\$ par enfant.

Geneviève propose l'adoption des activités.

Toutes les activités présentées sont acceptées par les membres.

**CE22/23-11**



Nathalie D. demande aux membres parents s'ils auraient une préférence pour l'activité de fin d'année. Soit une nuitée dans un centre de plein-air (exemple le camp du Petit Bonheur) ou un voyage guidé à Québec ou Ottawa. À l'unanimité les parents ont opté pour un voyage soit à Québec ou à Ottawa. La destination reste à confirmer.

#### **9.7 VOLETS PARENTS – PRÉSCOLAIRE 4 ANS**

Geneviève présente et affiche la planification volet-parent 2022-2023 des maternelles 4 ans.

Geneviève propose l'adoption de cette planification.

Adopté à l'unanimité.

**CE22/23-12**

#### **9.8 NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DU SDG-SDM**

Geneviève présente et affiche la nouvelle grille tarifaire et explique les nouvelles formules de calcul des tarifs.

Pour les élèves réguliers du SDG le montant tarifaire est de 8.95\$ par jour.

Pour les élèves fréquentant de façon sporadique le SDG, les parents pourront payer, à la période, avec un taux horaire de 3.00\$ de l'heure maximum.

Par exemple, voici ce que paierai un parent pour un élève sporadique (qui fréquente qu'une ou 2 périodes au cours de la même journée). Notez que la journée se divise en 3 périodes :

- AVANT les classes (7h00 à 7h45 donc  $3\$ \times 0.75$  (45 minutes) = 2.25\$)
- DÎNER (11h15 à 12h40 donc  $3\$ \times 1.42$  (1h25) = 4.26\$)
- APRÈS les classes (15h00 à 17h45 donc  $3\$ \times 2.75$  (2h45) = 8.25\$)

Chantal Langlois propose l'adoption de la grille tarifaire.

Adopté à l'unanimité.

**CE22/23-13**



## 10. AUTRES SUJETS

### 10.1 TRAVAUX DANS LES RUES DE ST-ÉDOUARD.

Simon mentionne que contrairement à l'information reçue par le transport scolaire, les autobus continuent de passer à leur domicile. Il dénonce le manque de communication claire entre le transport scolaire et les parents. Karine se chargera de communiquer avec le transport pour demander que les parents soient à l'affût de tout changement au niveau du transport.

### 10.2 FORMATION OBLIGATOIRE DU CÉ

Geneviève mentionne que les nouveaux membres du CÉ devront regarder des capsules vidéo pour suivre la formation.

### 10.3 PHOTOS SCOLAIRES

Monsieur Nadeau mentionne qu'il a eu vent de l'histoire de la petite boîte blanche et voulait savoir ce que c'était au juste. Geneviève lui a expliqué et a affiché à l'écran ce que le résultat devrait être (en consultant le site Internet de la compagnie Foto Plus)

Madame Krystel mentionne que l'an dernier, les photos scolaires étaient très ordinaires. Elle propose de changer de compagnie. Karine lui mentionne que nous ferons des soumissions pour les photos scolaires pour l'année 2023-2024.

### 10.4 COURRIELS

Krystel mentionne qu'à quelques reprises, elle a reçu des courriels de l'école et que ceux-ci n'étaient pas en CCI. Cela lui cause quelques désagréments. Karine mentionne qu'elle a omis quelques fois de le faire et qu'elle sera dorénavant plus vigilante.

### 10.5 MICRO-ONDE

Madame Cathryn demande quand le SDG permettra à nouveau l'utilisation des micro-ondes. Madame Marie-Pierre lui explique que nous avons l'autorisation de les utiliser, mais que dû au manque de personnel, nous n'avons pas le temps de s'en servir.

Simon demande s'il serait pertinent de refaire un sondage auprès des parents pour savoir s'il aimerait avoir un service de traiteur. Marie-Pierre explique que ce le problème qu'on a c'est comme nous sommes une petite école, ce n'est pas



rentable pour un traiteur de nous servir. Simon propose de trouver un traiteur qui accepterait de nous servir des repas.

**10.6 LIGNES SUR LA COUR**

Madame Joannie mentionne que son enfant lui a dit qu'il aimait bien les nouvelles lignes et que c'était amusant. Geneviève a confirmé que le traçage des lignes a vraiment changé la dynamique dans la cour.

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune

**12. TOUR DE TABLE**

Mot du représentant au comité de parents du CSS  
Information de la présidence du conseil d'établissement  
Informations des membres du personnel de l'école  
Information de la responsable du service de garde  
Information de la direction d'école

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par Nathalie D. à 20h20.

Accepté à l'unanimité

**CE22/22-14**